

## Conseil municipal du vendredi 4 septembre 2009

Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 21 août 2009, sous la présidence du maire Pierre Barbier.

Présents : Pierre Barbier, Guy Barthélémy, Martine Gibert, Gérard Grillot, Josette Nicolin, Chantal Jeanvoine, Christian Baud, Max Wetstein, Christian Beltramelli, Cédric Engler, Catherine Guinchard.

Absent : Jean-Marie Baeckler.

Absents excusés : Eric Morel, Michel Lanquetin

Secrétaires de séance : Martine Gibert, Cédric Engler

### 1. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal.

1.1. Séance du vendredi 3 juillet 2009 : approuvée à l'unanimité

1.2. Séance du vendredi 7 août 2009 : approuvée par 8 voix pour et 2 abstentions

### 2. Location de la salle des fêtes : détermination du montant à prélever sur la caution en cas de non respect du règlement.

A la demande de la trésorerie, il convient de prendre une délibération afin de fixer le montant à retenir sur le chèque de caution demandé pour la location de la salle en cas de non- respect du règlement.

Le conseil municipal se prononce par 11 voix pour un montant de 100 euros.

L'article 10 : caution de garantie du règlement de location est modifié comme suit :

La municipalité se réserve le droit de garder un montant de 100 euros sur la caution en cas de non-respect d'un des articles du présent règlement.

### 3. Questions diverses.

#### 3.1. Fédération française de cardiologie : campagne nationale de prévention du tabagisme chez les jeunes.

La Fédération française de cardiologie organise un concours d'affiche 2009/10 pour les élèves de CM1 et CM2 sur le thème *Jamais la première cigarette*. La fiche d'inscription est à renvoyer avant le 27 novembre 2009.

Le dossier sera transmis à la directrice de l'école.

#### 3.2. Recensement de la population 2010 : désignation du coordonnateur communal par le maire.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2010. La dotation forfaitaire de recensement qui sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement de 2010 s'élève à 1 376 €.

Le maire doit désigner un coordonnateur communal, qui doit être complètement disponible lors des phases de préparation et pendant la collecte de l'enquête de recensement. Une formation d'une journée sera dispensée au coordonnateur en octobre ou novembre 2009.

Ce coordonnateur sera Pierre Barbier.

#### 3.3. Électricité réseau distribution France : formation dommages aux ouvrages de distribution d'énergie dans le Doubs.

Les distributeurs Erdf et Grdf organisent des réunions d'informations et de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages gaz et électricité destinées aux collectivités locales du Doubs, notamment leurs services techniques et responsables de la voirie.

Ces réunions d'informations et de sensibilisation seront articulées autour des thèmes suivants :

- analyse des causes sur des situations de dommages représentatives,
- identification et diffusion des bonnes pratiques notamment *apprendre à lire le terrain*,
- information sur la réglementation et sa mise en oeuvre, notamment le rôle du maire,
- conduite à tenir en cas de dommage à un ouvrage gaz ou électricité.

Réunions programmées les matins de 8h30 à 12h00 :

Date sessions	Lieu sessions
Jeudi 8 octobre 2009 ou	Besançon
Jeudi 29 octobre 2009	Besançon

#### 3.4. Pratique de l'Airsoft

Un groupe de pratique d'Airsoft demande à disposer de grands espaces tels que des bois, des bâtiments désaffectés...

A l'origine, **Airsoft** désigne les répliques d'armes (*airsoft gun*) propulsant par gaz ou air comprimé des billes de 6 mm ou 8 mm en plastique ou en métal variant de 0,12 g à 0,43 g, en rafales ou au coup par coup. À l'origine conçu pour le tir sur cible ou la collection, les fans de ce loisir l'ont transformé en une activité ludique opposant en général deux équipes dont les joueurs sont munis d'un masque ou de lunettes de protection (obligatoires) et d'une ou plusieurs répliques. Le jeu repose uniquement sur le fair-play. Il existe de nombreux types de scénarios pratiqués couramment comme la capture de drapeau...

Trop dangereux, la municipalité n'autorisera pas cette pratique.

### 3.5. Vente d'un terrain par un particulier

Un terrain nu en zone agricole est à vendre d'une contenance de 43 a 49 ca.

La commune peut être intéressée par ce terrain qui jouxte le sentier Le Sauvageon, un courrier sera envoyé au vendeur pour l'informer, sachant néanmoins que l'exploitant est prioritaire.

Cet éventuel achat sera évoqué lors de la rencontre avec l'agence foncière le 23 septembre à 15h pour le terrain situé derrière l'école.

### 3.6. Durée d'amortissement de la subvention versée au SDIS pour la réhabilitation du centre de secours de Saint-Vit

Le conseil municipal se prononce par 11 voix pour une durée d'amortissement de un an.

#### Tour de table :

**M.Gibert** évoque une demande d'un habitant de La Pommeraie qui souhaite savoir qui entretient l'espace central commun du lotissement : Pierre Barbier précise qu'il s'agit d'un lotissement privé et le propriétaire (le lotisseur) doit entretenir les espaces communs tant qu'il n'y a pas eu de remise officielle à la commune des espaces publics.

Pour info, P.Barbier précise que le Syded est en relation avec la société Afon qui doit déplacer le poteau EDF.

Suite à l'incendie d'une maison, du fioul s'est déversé dans le ruisseau du Rompré, des barrages en paille ont permis de l'arrêter et Franche Comté Assainissement a pu le pomper, il reste néanmoins quelques brouettes de paille souillée à évacuer. Le maire fait le nécessaire.

**C.Beltramelli** demande des bacs à la déchetterie pour piles usagées et ampoules basse consommation. Cela sera évoqué lors de la réunion commission environnement du 24 septembre prochain.

**M.Wetstein** déplore le fumier qui traîne sur les routes de la commune.

**C.Jeanvoine** signale la présence très envahissante de renouée du Japon sur l'ancienne décharge, l'employé communal est chargé de la tondre régulièrement et de la brûler sachant qu'il s'agit d'une plante invasive dont il faut limiter au maximum l'expansion.

Autour de la benne à verre vers l'autoroute, il conviendrait de couper certains arbustes afin de limiter les dépôts sauvages dessous.

Deux cours de judo de Villers-Buzon seront déplacés à Pouilley pendant les travaux à la salle de Villers.

Il serait bien de rétablir la connexion internet de la commune à la bibliothèque, M. Gibert s'en occupe.

Les passages piétons ne sont toujours pas repeints.

**C.Baud** pour la commission Bois, précise que l'affouage se situera dans les parcelles 17 (La Mignonne) et reliquat de la 22(Servole) pour environ 300 stères. M.Gibert fera les convocations pour les inscriptions en octobre et sollicitera, par consultation, les bucherons pour l'abattage des arbres.

#### **G. Barthélémy** informe :

Révision des listes électorales : les inscriptions peuvent se faire toute l'année et impérativement avant le 31 décembre 2009 pour voter en 2010.

Journal Vivre à Pouilley-Français en cours de distribution, avec en 1<sup>ère</sup> page le logo choisi qui figurera sur les documents de la commune.

Cérémonie du 11 novembre : remise de décorations

Rentrée scolaire : elle s'est bien déroulée, il signale l'augmentation des effectifs surtout en maternelle et exprime son inquiétude quand à la capacité d'accueil de la cantine ! La CCVSV a envoyé un questionnaire aux communes sur le coût des écoles.

**G.Grillot** relate les incidents électriques sur la salle des fêtes et l'école, il a du solliciter 3 fois Erdf afin de solutionner la panne due à une rupture de neutre au poteau, la responsabilité d'Erdf est donc engagée et les dégâts électriques et informatiques seront pris en charge par eux, il remercie vivement le technicien de la CAGB qui a remplacé tout le matériel informatique défectueux juste avant la rentrée des classes!

Stade de foot : une rencontre a eu lieu avec le président du club de Dannemarie et l'électricien pour finaliser les devis car il est prévu deux entraînements nocturnes par semaine.

Salle des fêtes : le plafond a été repeint cet été, les crochets pour suspendre les décorations sont installés et les rideaux seront posés en septembre.

Réhabilitation de la mairie et 3<sup>e</sup> logement : réunion prévue avec HDL le 21 septembre à 14 h pour proposition d'esquisse avant chiffrage.

**P. Barbier** informe de la demande de la directrice de l'école : Interdiction d'utiliser du savon et des linges (recommandations pour la grippe H1N1)

### Prochaine réunion du CM : 9 octobre 2009

La séance est levée à 11h15mn

Présents : Pierre Barbier, Guy Barthélémy, Martine Gibert, Gérard Grillot, Josette Nicolin, Chantal Jeanvoine, Christian Baud, Max Wetstein, Christian Beltramelli, Cédric Engler, Catherine Guinchard.

Absent : Jean-Marie Baeckler.

Absents excusés : Eric Morel, Michel Lanquetin

